

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392321

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Nathalie BORDET épouse BORDET-LAPHITZ, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3 ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 12 octobre 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le 17 JAN. 2013

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

L'inspecteur en chef du bureau
de gestion des personnels de la catégorie A
et des personnels contractuels



Odile ROBINET-LEMETTER

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392322

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

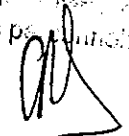
ARTICLE 1 : Madame Laure FLORENT épouse FLORENT CODIS, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4 ème échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le **17 JAN. 2013**

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

L'adjointe à la chef du bureau
de gestion des personnels de catégorie A
et des personnels contractuels


Odile ROBINET-LEMETTER

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392323

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Yves CORREARD, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4 ème échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 8 avril 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le 17 JAN. 2013

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

L'adjointe à la chef du bureau
de gestion des personnels de la catégorie A
et des personnels contractuels



Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392325

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

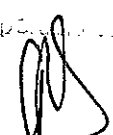
ARTICLE 1 : Madame Valérie GARIN épouse KROELY-GARIN, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3 ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 28 mars 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel.

Fait, le 22 JAN. 2013

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt et par délégation

Le directeur général
de gestion, de l'économie A
et des politiques agricoles


Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392326

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU le procès-verbal du jury du concours professionnel pour l'avancement au grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Valérie VION, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2ème échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 4 juin 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel.

Fait, le 17 JAN. 2013

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt et par délégation

Le directeur de l'administration
de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt


PAUL ROUINEY-LEMETTER

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392327

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

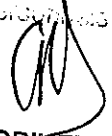
ARTICLE 1 : Madame Caroline COGNAULT épouse COGNAULT-ROULET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3 ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le **17 JAN. 2013**

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

L'adjointe à la chef du bureau
de gestion des ressources humaines, catégorie A
et des personnels contractuels


Odile ROBINET-LEMETTER

Odile ROBINET-LEMETTER

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392329

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Hélène PIQUET épouse DELEFOSSE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 4 ème échelon de son grade, indice brut 0966, avec une ancienneté du 1er juillet 2010.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le **17 JAN. 2013**
Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

L'adjointe à la chef de bureau
de ges
et des pers


Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392330

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Elisabeth VANNEROY épouse VANNEROY - ADENOT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 5ème échelon de son grade, indice brut 1015, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel.

Fait, le **24 JAN. 2013**

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et
de la forêt et par délégation

L'adjointe à la chef du bureau
de gestion des ressources humaines, catégorie A
et des personnels contractuels



Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392331

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Peggy SPORTICHE épouse RASQUIN, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3 ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 14 février 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel.

Fait, le **- 2 AVR. 2013**
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et
de la forêt et par délégation

L'adjointe à la chef du bureau
de gestion des personnels de catégorie A
et des personnels contractuels


Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392335

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Agnès DECROUEN épouse LASNE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3 ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 11 janvier 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel.

Fait, le 17 JAN. 2013

Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt et par délégation

Le directeur général
de l'administration
et des affaires
généralistes

Odile ROBINET-LETTER

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5392336

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Hélène CLUCHIER épouse CALLON, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3 ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le **17 JAN. 2013**
Pour le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation

L'attachée à la chef du bureau
de gestion des ressources humaines
et des personnels
Odile ROBINET-LEMETTER

Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502808

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

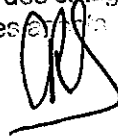
ARTICLE 1 : Madame Martine BERNARDI veuve GUERMONT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 2 mars 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - 3 AVR. 2013

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des agents contractuels



Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502810

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

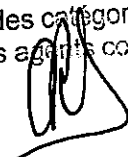
ARTICLE 1 : Madame Huguette THIEN-AUBERT, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 2ème échelon de son grade, indice brut 0830, avec une ancienneté du 14 juin 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - **3 AVR. 2013**

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des agents contractuels


Odile ROBINET-LEMETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général

Demande n° : 5502807

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Laurent CLAUDET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommé inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 3ème échelon de son grade, indice brut 0901, avec une ancienneté du 22 août 2011.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le - **3 AVR. 2013**

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des emplois contractuels

Odile ROBINET-LENETTER

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5502809

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'arrêté portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Anne-Charlotte GOURC épouse LEFEBVRE, inspecteur de la santé publique vétérinaire, est nommée inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire à compter du 1er juillet 2012 et bénéficie d'un reclassement au 5ème échelon de son grade, indice brut 1015, avec une ancienneté du 1er juillet 2012.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait, le **3 AVR. 2013**

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'adjointe au chef du bureau
des catégories A
et des agents contractuels

Odile ROBINET-LEMETTER